

Lettre d'information trimestrielle

M. Nourredine BENSOUDA, Mme Rubi ALVAREZ (Philippines) et Mme Asha AYOUNG (Banque Mondiale) à la réunion de l'équipe spéciale sur les marchés publics.



M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume a participé à la 11<sup>ème</sup> réunion de l'équipe spéciale sur les marchés publics du comité d'aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), à Cusco au Pérou et ce, du 04 au 06 mai 2011.

Cette réunion qui a regroupé les représentants des bailleurs de fonds et des organisations internationales a eu pour objectif le renforcement des systèmes nationaux des marchés publics, l'harmonisation des stratégies de développement entre les différents acteurs internationaux et le partage des expériences.

L'équipe spéciale sur les marchés publics a examiné le Compendium qui relate les expériences de certains pays en matière de modernisation de leurs systèmes de passation des marchés publics dont celle du Maroc qui a été qualifiée de globale, de progressive et de participative.

La délégation marocaine conduite par M. le Trésorier Général du Royaume et composée de MM. Abdelmjid BOUTAQBOU, Chef de la Mission d'expertise en matière de marchés publics, Abdelaziz EL HADDAD, Chef de la Division de l'arbitrage et Mme Ouafae BENJELLOUN, Trésorière Préfectorale de Casablanca, a présenté les réformes en matière de marchés publics. La délégation a également pris part au comité restreint de rédaction de la déclaration de Cusco qui a clos les travaux de la conférence et mis en perspectives la tenue du prochain forum de Busan en Corée du Sud, en novembre 2011.

En tant que membre fondateur du réseau africain des régulateurs des marchés publics, la Trésorerie Générale du Royaume s'est engagée à participer à la mise en place d'un réseau mondial des marchés publics, afin de constituer un espace de mutualisation des expériences.

## Dans ce Numéro

### EN BREF

- ▶ La Trésorerie Générale du Royaume à la rencontre des notaires du grand Casablanca.
- ▶ La Trésorerie Générale du Royaume présente à l'assemblée générale du Centre Interaméricain des Taxes en Equateur.
- ▶ Réunion du Comité Régional de Coordination de la Direction Régionale de Fès.
- ▶ Journée d'information et d'échanges sur le projet de la nouvelle organisation de la Trésorerie Générale du Royaume.

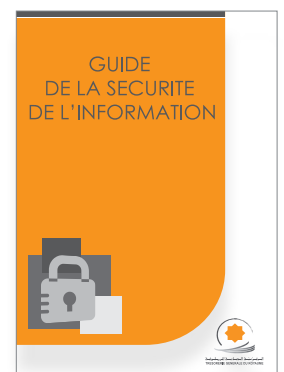
### POINT SUR ... ET ACTUALITÉ PROJETS

- ▶ Point sur ... Un système dédié au conseil financier des collectivités locales.
- ▶ Actualité Projets : L'opération de recensement du patrimoine de l'Etat.

### RESSOURCES HUMAINES ET COOPERATION

- ▶ Formation
- ▶ Redéploiement
- ▶ Condoléances

Nouvellement  
paru



## La Trésorerie Générale du Royaume à la rencontre des notaires du Grand Casablanca



La Trésorerie Générale du Royaume a été présente à la rencontre organisée par la Chambre Nationale du Notariat Moderne entre les notaires et l'Administration fiscale du Grand Casablanca sous le thème

«Le citoyen au cœur du débat», le 07 avril 2011 à Casablanca.

Cet événement a connu une forte participation des notaires de la région (MM. Ahmed Amine TOUHAMI EL OUAZZANI, président de la chambre nationale du notariat moderne du Maroc et M'Hamed LAHLOU, notaire à Casablanca) venus nombreux pour débattre des questions afférentes à l'amélioration du climat de coopération entre la Trésorerie Générale du Royaume, représentée par MM. Mohamed Kamal NECHOUANI, chef de la Division des Etudes juridiques et de la Réglementation Générale et Abdellatif MOUGHIT, Directeur Régional de Casablanca, la Direction Générale des Impôts et les professionnels.

Lors de cette rencontre régionale, les participants ont étudié la possibilité de créer un espace d'échange entre les notaires et les responsables des deux administrations pour régler tous les incidents pouvant survenir dans le cadre de conclusions de transactions, notamment celle de la vente immobilière.

En outre, l'une des doléances des notaires de Casablanca a été l'amélioration de la procédure relative à l'obtention de l'attestation communément appelée «quitus», en matière de cession des biens immeubles.

## Réunion du Comité Régional de Coordination de la Direction Régionale de Fès



La Direction Régionale de Fès a tenu la réunion du comité régional de coordination en présence des responsables de la direction et des trésoriers relevant de sa circonscription financière, le 09 juin 2011.

L'ordre du jour de cette réunion a porté essentiellement, sur les points suivants :

- Le suivi des réalisations en matière de recouvrement ;
- L'évolution de traitement des dossiers des gros redevables ;
- L'unification des fonctions de guichetiers et de caissiers ;
- L'assainissement des comptes d'imputation provisoire «impôts perçus par anticipation» ;
- La vérification des régies de recettes des collectivités locales par les comptables gestionnaires ;
- L'état d'avancement de la mise en œuvre du système de Gestion Intégrée des Recettes (GIR) ;
- L'informatisation des registres et des imprimés manuels.

## Journée d'information et d'échanges sur le projet de la nouvelle organisation de la Trésorerie Générale du Royaume



À l'initiative de M. Nouredine BENSOUDA, l'ensemble des responsables de l'administration centrale a été convié à participer à une journée d'information et d'échanges dans le cadre du projet de la

réorganisation du siège de la Trésorerie Générale du Royaume, le 27 juin 2011.

Cette journée qui a connu une démarche participative, a eu pour objectif d'expliquer la philosophie du projet de la nouvelle organisation et de sonder le feedback des participants.

Après avoir exposé la vision stratégique de ce projet qui visait le recadrage des métiers de la Trésorerie Générale du Royaume autour de structures de conception, de mise en œuvre, de supports et d'accompagnement, M. Nouredine Bensouda a donné la parole aux différents directeurs pour apporter plus d'éclairage.

Faisant place à l'échange avec l'audience, le Trésorier Général du Royaume a ouvert les débats pour accueillir les remarques, suggestions et réserves des participants qui ont soulevé plusieurs questions et les a invité à formaliser les attributions de chaque structure.

## La Direction Régionale d'Agadir félicitée par le Conseil Communal d'Agadir



En guise de reconnaissance des efforts déployés par les services de la perception d'Agadir pour le recouvrement des taxes locales (taxe d'habitation, taxe de services communaux et taxe professionnelle), une lettre de félicitation a été adressée à Mme Laila ERROUDANI, percepteur d'Agadir par M. Tarek KABBAJ, président du conseil communal d'Agadir et ce, suite à une évolution substantielle des recettes au titres de l'année 2010 par rapport à 2009.

## Prise en charge de la paie du personnel de la préfecture de Mohammedia et de la commune urbaine de Ksar El Kebir

En vertu des conventions signées respectivement avec la préfecture de Mohammedia et la commune urbaine de Ksar El Kebir, le Centre National des Traitements (CNT) a pris en charge à partir du mois de Mai 2011, sur le système d'information de la paie @ujour le traitement réel et exclusif de la paie du personnel relevant des dites collectivités locales, pour un effectif global de plus de 1000 agents et cadres.

## POINT SUR...

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions en matière d'assistance aux collectivités locales et à leurs groupements, la Trésorerie Générale du Royaume a mis en place un système dédié au conseil financier de ces collectivités afin de répondre au besoin croissant en matière de production régulière d'analyses financières au profit des décideurs locaux.

Ce nouveau système a pour objectif de mettre à la disposition des comptables gestionnaires des budgets des collectivités locales (trésoriers et receveurs communaux), un outil permettant de :

- valoriser l'information financière des collectivités locales produite par le réseau de la Trésorerie Générale du Royaume ;
- fournir des outils automatisés et pertinents pour le pilotage, le suivi et l'analyse des finances des collectivités locales ;
- réduire de manière significative les délais de production des différents documents se rapportant au conseil financier des collectivités locales.

Ainsi, les directeurs régionaux, les trésoriers préfectoraux et provinciaux ont été appelés au même titre que les trésoriers et les receveurs communaux à :

- informer les ordonnateurs et les décideurs locaux sur l'état de la situation financière de leurs collectivités locales ou groupements ;
- les éclairer sur l'impact financier de leurs décisions chaque fois qu'ils envisagent de réaliser des projets ou des actions.

Par ailleurs, ce système permettra l'élaboration, le paramétrage et l'édition de :

- tableaux de bord et bulletins mensuels assurant le suivi des opérations financières des collectivités locales ;
- rapports d'analyse financière donnant un aperçu rétrospectif (sur 4 ans) et dégageant les tendances d'évolution pluriannuelle ;
- situations annuelles du suivi de l'exécution du budget pour le suivi des crédits, des engagements et des mandatements ;
- rapports d'analyse financière prospective (sur 4 ans) pour éclairer la vision future et évaluer les marges de manœuvre.

Pour ce faire, un guide métier et un manuel d'utilisation ont été élaborés pour expliquer la démarche d'analyse, les techniques développées et les différentes fonctionnalités offertes par ce système.

## L'OPERATION DE RECENSEMENT DU PATRIMOINE DE L'ETAT

La réforme de la comptabilité de l'Etat a pour objectif de doter l'Etat d'un outil privilégié de bonne gouvernance inspiré des normes comptables internationales appliquées au secteur public (International Public Sector Accounting Standards «IPSAS»).

La consécration de cette réforme comptable se traduira au démarrage par la préparation d'un bilan d'ouverture dont le recensement des immobilisations constitue la grande composante.

Consciente de l'importance de cette opération de recensement, une circulaire du Premier Ministre du 07 juin 2008 a incité les différents ordonnateurs à s'impliquer dans cette action en concertation avec la Trésorerie Générale du Royaume.

## Recensement



## a- Les immobilisations corporelles

Un partenariat a été instauré entre la Trésorerie Générale du Royaume et la Direction des Domaines pour l'exploitation des informations de la base de données du patrimoine de l'Etat au niveau des Domaines. En outre, une commission composée de ces deux Directions ainsi que celle des Impôts a été constituée pour l'évaluation de ce patrimoine immobilier au prix du marché.

Actifs physiques identifiables dont l'Etat détient la propriété juridique, normalement identifiés dans un inventaire physique ayant une valeur économique positive pour l'Etat et dont l'utilisation s'étend sur plus d'un exercice.

## b- Les immobilisations incorporelles

Recensement non encore entamé.

Actifs non monétaires identifiables et sans substance physique, détenus par une entité en vue de la production ou la fourniture de biens et de services, la location ou l'utilisation à des fins administratives (exemple : brevets, logiciels, ...).

## c- Les immobilisations financières

La disponibilité des données sur les immobilisations financières au niveau de la Trésorerie Générale du Royaume, de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation et de la Direction du Trésor et des Finances extérieures a facilité leur intégration au niveau du bilan d'ouverture et leur évaluation.

La valeur de ces immobilisations a été retenue à partir des bilans sociaux ou consolidés des établissements publics au niveau de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation.

Prêts et avances accordés par l'Etat, participations de l'Etat matérialisées ou non par des titres, dotations en capital des établissements publics, droits d'adhésion aux organismes internationaux et autres immobilisations financières.

## d- Les stocks

La collecte d'informations relatives aux stocks finaux sera effectuée par les services de la Trésorerie Générale du Royaume auprès des ordonnateurs de chaque département ministériel au titre du 31 décembre 2010.

Enfin, l'opération du recensement demeure un processus continu qui gagnera à être fiabilisé au fur et à mesure de l'évolution des travaux de la réforme comptable de l'Etat.

Biens acquis et détenus pour la revente ou la consommation. Ils englobent également les produits finis ou les travaux en cours, les matières premières et fournitures en attente d'utilisation et les biens acquis ou produits par l'Etat destinés à des tiers à titre gratuit ou à prix symbolique.



## Formation

### Sensibilisation du personnel des services déconcentrés à la sécurité de l'information



Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de sécurité du système d'information de la Trésorerie Générale du Royaume, des sessions de formation ont été organisées au profit des respon-

sables, cadres et agents au niveau de toutes les Directions Régionales et leurs circonscriptions financières durant la période du 14 mars au 1<sup>er</sup> juin 2011.

L'objectif principal de cette formation étant la sensibilisation sur les risques du système d'information et sur la gestion des ressources informatiques contre les menaces pouvant impacter la sécurité de l'information, les thèmes dispensés se sont articulés autour :

- des enjeux de la sécurité de l'information ;
- de la réglementation et des référentiels de sécurité ;
- des mesures et des bonnes pratiques à adopter.

A cette occasion, un guide de sécurité en 3000 exemplaires a été distribué à l'ensemble des participants.

## Redéploiement

Dans le cadre du redéploiement des chefs de service au titre de l'année 2011, il a été procédé à la nomination de :

- M. Mostafa BEGHDI, en tant qu'agent comptable auprès du parlement ;
- M. Abdellah HAMDIOUI en tant que chef de service du contrôle des dépenses du personnel à la trésorerie ministérielle auprès du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- M. Boubker ZAHDI en tant que chef de service du contrôle des dépenses du personnel à la trésorerie ministérielle auprès du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération ;
- M. Ahmed BENSAOUD en tant que chef de service du contrôle des dépenses des biens et services à la trésorerie ministérielle auprès du Ministère de la Cour Royale.

## Condoléances

La Trésorerie Générale du Royaume a perdu un de ses agents, le 06 avril 2011: Mme Aicha IRTIBAH, technicienne à la Direction de l'Appui et de la Gestion des Ressources. Puisse Dieu avoir la défunte en Sa Sainte Miséricorde «Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons».



## COOPERATION

### Une délégation du Burkina Faso à la Trésorerie Générale du Royaume



Une délégation du Burkina Faso composée de MM. Justin NIKIEMA, Directeur Général du contrôle financier, Sidiki COULIBALY, Directeur Régional du contrôle financier du Centre, Brahima OUADRAO-

GO, Contrôleur financier de la bibliothèque nationale, Adama Ally GANAME, Administrateur des services financiers en service au secrétariat technique du comité de pilotage du budget programme de l'Etat et Madame Amina BILLA BAMBARA, Coordinatrice du contrôle de pilotage du budget programme de l'Etat, a effectué une mission d'étude et d'échanges au sein de la Trésorerie Générale du Royaume, du 14 au 22 mai 2011.

Cette visite rentre dans le processus d'échanges sur l'expérience du Maroc en matière du contrôle financier.

Au programme, plusieurs thèmes ont été abordés dont les réformes du contrôle des dépenses de l'Etat, des marchés publics et le dispositif de gestion de la paie.

D'autres visites ont été également organisées au profit des responsables burkinabais à la Trésorerie Ministérielle auprès du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace, aux Directions du Budget et des Etablissements Publics et de la Privatisation.

### La Trésorerie Générale du Royaume à la II<sup>ème</sup> conférence de l'International Public Sector Accounting Standards Board



M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume accompagné de MM. Moulay Abdelaziz BENLAFQIH, Trésorier Préfectoral de Rabat, Mohamed KABELMA, Chef de Service de l'organi-

sation et de la normalisation comptable et M. Rachid EL BEJJET ont été invités à la deuxième conférence de l'International Public Sector Accounting Standards Board au titre de l'année 2011, du 14 au 17 juin 2011 à Naples, en Italie.

S'inscrivant dans le cadre du plan d'actions 2011-2013 de l'International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB), cette rencontre a eu pour objectif la préparation des normes comptables internationales et l'élaboration des recommandations pour le secteur public.

Organisée à l'université Parthenope, la conférence a porté entre autres, sur :

- Le cadre conceptuel des entités du secteur public pour les comptes à usage général ;
- Les rapports sur la performance de service et sur la soutenabilité à long terme des finances publiques ;
- Les accords de concession de services ;
- Les regroupements d'entités.